

Ville de Métis-sur-Mer



AVIS PUBLIC AUX RÉSIDANTS DE MÉTIS-SUR-MER

RÈGLEMENT # 18-124 QUI AMENDE LE RÈGLEMENT #12-73 INSTITUANT UN PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ET D'AIDE AUX FAMILLES SUR LE TERRITOIRE DE MÉTIS-SUR-MER

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier que le Conseil municipal de Métis-sur-Mer a adopté, le 9 avril 2018, un règlement portant le no.18-124 qui amende le règlement #12-73 instituant un programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles sur le territoire de Métis-sur-Mer. Tous les intéressés peuvent prendre connaissance du dit règlement au bureau municipal.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

AVIS DONNÉ À MÉTIS-SUR-MER, ce 11e jour du mois d'avril 2018.

Stéphane Marcheterre
Directeur général et secrétaire-trésorier

PUBLIC NOTICE TO RESIDENTS OF METIS -SUR-MER

BY-LAW #18-124 AMENDING BY-LAW #12-73 - ACCESS TO HOME OWNERSHIP PROGRAM

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Stéphane Marcheterre, Director General and secretary treasurer that the municipal council of Métis-sur-Mer adopted, on April 9, 2018, By-Law #18-124 amending By-law #12-73 - access to home ownership program. Any interested party may consult the said By-Law at the office of the Municipality.

This By-Law comes into effect in accordance with the Law.

GIVEN AT MÉTIS-SUR-MER this 11th day of April 2018.

Stéphane Marcheterre,
Director general and secretary-treasurer

Tél.: 418-936-3255 ou 418-936-3420 Fax: 418-936-3117 Courrier électronique: metissurmer@mitis.qc.ca